

FRANCAIS

“Concours chèque-cadeau de 100\$ Règlements du concours

3 - 6 décembre, 2020

*Aucun achat requis. Pour gagner, les participants doivent être d'âge légal et résidents du Canada au moment de leur participation. Le concours est nul là où la loi l'interdit. Tous les membres du jury, les employés de Mega Groupe inc. et leurs familles et tous les employés des magasins participants et leurs familles, ne peuvent participer au concours. La participation est limitée à une seule inscription par personne. Toute personne qui tentera de pirater le système ou qui emploiera toute action frauduleuse sera automatiquement disqualifiée du concours. Si une erreur ou un problème technique empêche le participant de remplir le formulaire, ce même participant doit envoyer un courriel à info@brandsource.ca et inclure toutes les informations pertinentes pour démontrer l'erreur. Après vérification, le participant recevra un courriel confirmant son inscription au tirage. En participant, vous acceptez de recevoir des courriels de marketing de BrandSource.

Un(e) seul(e) gagnant(e) sera sélectionné(e) le 11 décembre 2020 et sera avisé(e) par courriel. Les nouveaux abonnés aux courriels comme les abonnés actuels ont les mêmes chances de gagner une carte-cadeau de 100 \$ à utiliser dans tous les magasins BrandSource à leur guise. Aucun échange contre de l'argent comptant ni aucune substitution. Des efforts raisonnables seront déployés pour joindre le/la gagnant(e). Le prix sera envoyé par courriel à l'adresse fournie par le/la gagnant(e) dans les 10 jours suivant le tirage.